

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-120

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit le neuf du mois d'octobre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

16 présents + 3 pouvoirs (19 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé :
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

3 pouvoirs :

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Daniel ROBERT a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusé (e) s : Claire SAINCOURT, Daniel ROBERT, Monique NOLOT, Joël MEUNIER, Jacky PRINCAY, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU, Ludovic BARREAU

Lucette ROCHER a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 03 octobre 2018 ayant pour ordre du jour :

**COMPTABILITE FINANCES FISCALITE
Effacements de dettes**

Selon la réglementation, les élus de la CCAVT prennent connaissance des effacements de dettes.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire est informé de l'effacement de dettes de M. Nicolas AUBRY, du budget « Gestion des déchets » pour la somme de 376,00 € et du budget « assainissement collectif » pour la somme de 265,00 €.

A Airvault, le 15 octobre 2018

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20181009-D2018120-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-10-2018

Publication le : 16-10-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48